

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 24 avril 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 22 et 23 avril 2013

2013 DU 143 - Rectification du programme de l'opération d'aménagement du secteur Paul Bourget (13e).

Mme Anne HIDALGO et M. Christian SAUTTER, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L300-2, R.300-1, L300-6 ;

Vu la délibération 2011 DU 44, en date du 17 mai 2011 par laquelle vous avez approuvé les objectifs poursuivis par la restructuration du secteur Paul Bourget-Porte d'Italie et les modalités de la concertation ;

Vu la délibération 2012 DU 14 - DLH 193, en date des 10 et 11 décembre 2012, par laquelle vous avez approuvé le bilan de la concertation, arrêté le programme de l'opération, approuvé le principe de lancement d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, le principe du déclassement d'une bande de 4,05 mètres de large à soustraire de la rue Paul Bourget, la résiliation partielle du bail emphytéotique consenti le 27 juillet 2006 à la SGIM portant location de divers ensembles immobiliers ayant pour objet d'en extraire les parcelles DA 26, donné l'autorisation à la SGIM de déposer une demande de permis de construire sur la parcelle DA26 et sur la bande de 4,05 mètres destinée à être déclassée et approuvé la signature d'une convention de mise à disposition avec la SGIM ;

Vu le projet de délibération 2013 DU 143 en date du 9 avril 2013, par lequel M. le Maire lui propose d'arrêter le programme rectifié de l'opération ;

Vu le programme de l'opération rectifié joint en annexe ;

Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement, en date du 11 avril 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO, au nom de la 8^{ème} Commission et par M. Christian SAUTTER, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

Le programme de l'opération Paul Bourget rectifié joint en annexe est arrêté.